



VOLETS 34

CERTIFICAT DESTINE A L'ADMINISTRATION FISCALE

Les volets roulants fabriqués avec les lames thermiques
génèrent en position fermée,
une résistance thermique additionnelle (ΔR) apportée par
l'ensemble volet roulant – lame d'air ventilé de :

0.25 m².K/W.

Ce résultat le rend éligible au crédit d'impôt dédié au développement durable selon la législation actuelle en vigueur.

**Rapport CPM 10/260-27336.
C.S.T.B. Département Enveloppe et Revêtement**

Vendargues, le 20 Avril 2015

Le gérant

François TABET